

Nancy, le 13 octobre 2011

RASSEMBLEMENT MUTUALISTE

MERCREDI 19 OCTOBRE 2011 A 17H

PREFECTURE DE REGION A METZ

L'accès aux soins des Lorrains menacés

Suite à l'annonce du gouvernement de doubler la taxe sur les contrats des complémentaires santé, la Mutualité Française Lorraine dénonce une mesure néfaste qui menace l'accès aux soins de tous les Lorrains.

En effet, cette mesure est d'abord socialement **injuste**. Les conséquences de cette politique sur l'accès aux soins et la santé publique sont connues : 15% de la population a déjà reporté ou renoncé à des soins faute d'argent. Les mesures gouvernementales vont encore accélérer le développement d'une médecine à deux vitesses.

Cette mesure est aussi **incohérente** : elle va conduire de nombreux Français à renoncer à avoir une couverture complémentaire.

Enfin, cette mesure sera **inefficace**, car elle va à l'encontre des ambitions affichées par le gouvernement d'une meilleure organisation du système de santé.

Rappelons qu'en Lorraine, plus de 1,5 million de personnes disposent d'une complémentaire santé mutualiste.

C'est pourquoi, la Mutualité Française Lorraine, présidée par Jean-Philippe MAMCARZ, exige que cette mesure soit abrogée et qu'un véritable débat sur l'organisation et le financement de notre système de santé soit enfin ouvert dans notre pays.

Un rassemblement mutualiste sera organisé devant la préfecture de région à Metz, le mercredi 19 octobre 2011 à 17h. Le point d'orgue de ce rassemblement sera le dépôt solennel d'un texte signé par tous les présidents de mutuelles et de sections de mutuelles de la région Lorraine.

Contact presse :

Nathalie GRESSIER, Responsable Pôle Institutionnel
Tél : 06 43 75 44 69 ou 03 87 18 00 05
nathalie.g.mfl@orange.fr

A propos de la Mutualité Française Lorraine

www.lorraine.mutualite.fr

Présidée par Jean-Philippe MAMCARZ, la Mutualité Française Lorraine rassemble et représente 228 mutuelles dans les quatre départements qui la composent : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges. 1,5 million de personnes sont protégées par les mutuelles de la Mutualité Française Lorraine.

Véritable mouvement social, la Mutualité Française Lorraine fonde son action sur le respect de la dignité des personnes, la solidarité, la démocratie, l'indépendance et la responsabilité.

Instance politique unique de représentation, elle coordonne et défend le mouvement dans la région. au travers de ses missions :

- l'animation et la coordination de l'activité mutualiste,
- la représentation externe et la défense du mouvement (ARS, élus locaux, communication, conventionnement),
- le renforcement et le développement de la mutualité,
- la prévention promotion de la santé notamment dans le cadre de Priorité Santé Mutualiste.

Akteur de prévention régional reconnu, elle négocie, par ailleurs, des conventions pour l'ensemble de ses mutuelles adhérentes.

Parallèlement, l'Union Territoriale Mutualiste Lorraine a en charge la gestion des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM), qu'elle possède, et la mission de les développer en liaison avec la Mutualité Française Lorraine qui définit la stratégie de la mutualité dans la région et coordonne les demandes des mutuelles en matière de SSAM.

A propos de la Mutualité Française :

www.mutualite.fr

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 600. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Organismes à but non lucratif, ne pratiquant pas la sélection des risques et régis par le code de la Mutualité, les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement.